JANVIER 2022 | NUMÉRO 3

NEWSLETTER DE BERSON

Bulletin d'information de la Mairie de Berson

Présentation des vœux du Maire

Bersonnaises, Bersonnais,

Cette année encore les conditions sanitaires ne nous permettent pas de vous adresser nos vœux avec convivialité et proximité autour du verre de l'amitié. Cette cérémonie, initialement programmée le 14 janvier, a été annulée à la demande de l'administration afin d'éviter au maximum la propagation du virus, certes peut être moins agressif dans sa forme actuelle, mais bien plus contagieux que ce que l'on a connu jusqu'à présent. Soyons encore un peu patients. Je reste très optimiste pour les mois qui viennent, et confiant dans votre implication à respecter les gestes barrières et à protéger les plus vulnérables. C'est à ce prix que l'on pourra conserver notre école ouverte et retrouver nos rendez-vous habituels, tous ensemble.
Bien heureusement, 2021 ne se résume pas à une pandémie. Cette année a été pour votre conseil municipal une année studieuse et intense.

Tout d'abord nous avons entrepris la restructuration du groupe scolaire. Le contexte sanitaire et ses exigences pour assurer la sécurité de nos enfants ont mis en évidence un certain nombre d'éléments inadaptés : dimension et organisation du restaurant scolaire, disposition des espaces de rangement, taille des classes, isolation et système de chauffage...

Pour répondre à toutes ces questions nous avons donc réuni un comité de pilotage impliquant toutes les personnes concernées par notre école : les enseignants, le personnel technique, les représentants des parents d'élèves mais aussi l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, l'Architecte des Bâtiments de France, le Centre Routier Départemental, le CAUE, le Département, les élus des affaires scolaires et le bureau d'études qui nous a accompagnés. C'est tous ensemble qu'après avoir fait le diagnostic de la situation actuelle et conduit plusieurs réunions, nous avons abouti au mois de décembre au choix d'un scénario qui sera la feuille de route des 4 prochaines années pour la réalisation des travaux.

Certes il s'agit d'un projet ambitieux mais nécessaire si nous voulons poursuivre le développement de notre commune et disposer des infrastructures nécessaires pour accueillir de nouveaux habitants dans de bonnes conditions.

Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

La page Facebook
@ville de berson

La page Instagram
@ville_de_berson

Le site internet
www.mairieberson.fr

L'application
Intramuros
Téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store

Le financement se fera principalement à l'aide de subventions obtenues auprès des différents organismes concernés (Département, Région, CAF, ADEME...) et le complément sera assumé par la commune, sans répercussion sur l'impôt évidemment. Dès que cela sera possible nous prévoyons d'organiser une réunion de restitution pour vous présenter le travail réalisé et l'évolution à venir de votre groupe scolaire.

Ensuite en matière de sécurité, les conclusions de l'étude menée avec le CRD sur l'année 2021 nous ont été rendues en décembre également. Plusieurs éléments importants ont été mis en évidence et nous devrions pouvoir conjointement mettre en place des dispositifs visant à lutter contre la vitesse excessive et créer des voies « vertes » de circulation à destination des piétons et des cyclistes. La création de voies cyclables est un projet qui sera en partie porté par notre Conseil Municipal des Jeunes.

2021 a aussi vu plusieurs actions en faveur du rapprochement social mises en œuvre ou poursuivies : la distribution de cadeaux aux personnes de plus de 65 ans en remplacement du repas des aînés, les référents de hameaux, l'application Intramuros, les rencontres hebdomadaires avec nos aînés isolés, la Mutuelle de mon Village, le Conseil Municipal des Jeunes, le marché. Ce marché qui vous tient à cœur et qui, il faut bien le reconnaitre, a durement subi les vagues successives de la crise sanitaire.
Entre les confinements, le couvre-feu et les restrictions diverses, certains commerçants se sont essoufflés, et nous les comprenons. Mais pas votre conseil municipal. Et c'est au prix d'une énergie folle, à la limite du harcèlement parfois, que nous pouvons aujourd'hui vous annoncer le retour sur votre marché de commerçants tels qu'un poissonnier, un vendeur de fruits et légumes et d'autres pour lesquels nous sommes dans l'attente de la confirmation de leur présence.
Cette activité commerçante est indispensable à un village vivant. C'est pour cela que nous ne lâchons pas le marché.

C'est aussi pour cela que nous avons répondu favorablement aux demandes d'investissement de nos commerçants sédentaires. En effet, si nous avons souhaité vendre quelques cellules commerciales, c'est d'une part pour nous assurer la présence de nos commerçants sur notre commune et d'autre part pour assainir le budget du Pôle Commercial qui est déficitaire de plus de 12000 euros par an depuis plus de 10 ans.
L'argent que nous allons ainsi économiser et récupérer des ventes sera réinvesti pour partie dans le futur groupe scolaire et aussi dans l'achat du bâtiment de l'actuelle boulangerie où naîtra, après une étude menée sur l'année 2022, un projet à vocation médicale et sociale.

De même qu'en 2021, nous avons entièrement fait refaire la toiture du foyer et fait réaliser des sanitaires aux normes PMR, nous allons poursuivre l'entretien et la préservation de notre capital immobilier avec des travaux de rénovation sur différents bâtiments communaux.

2022 sera donc une année de concrétisation : mise en place de l'école multisports, le repas de la cantine à 1 euro, le démarrage des travaux à l'école, le soutien et le développement de notre tissu associatif, la gestion quotidienne de la commune et la poursuite des travaux dans le cimetière où nous allons maintenant entreprendre son aménagement paysagé qui sera ensuite plus largement réalisé sur l'ensemble de la commune.

C'est donc rempli de l'énergie nécessaire pour mener à bien tous ces projets que je vous présente, en mon nom, au nom de mon conseil municipal et au nom de toute l'équipe technique, une excellente année 2022.

Qu'elle soit synonyme de réussite, de bonheur familial et qu'elle vous donne la santé pour en profiter.

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

La marche rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein a eu lieu samedi 23 octobre.

Le rendez-vous était fixé cette année à Sainte-Marguerite. Après s'être échauffée, une centaine de personnes a parcouru le trajet de 6-7 kilomètres par un temps très ensoleillé.

Ensuite tout le monde a pu profiter des étirements proposés par Catherine BEN FREDJ, Présidente de l'association Reiki'libre&CBienfée de Berson, que nous remercions.
Félicitations aux courageux marcheurs, nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine !

Nous tenons également à remercier toutes les femmes qui ont participé à la collecte de soutien-gorge.

Stop pub

La Communauté des communes de Blaye s'est engagée dans une campagne de distribution d'autocollants "Stop-pub".

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de venir à l'accueil de la mairie pour récupérer un autocollant pour votre boîte aux lettres.

Commémoration

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, son équipe municipale, Monsieur BECHADE et des anciens combattants. Après cette période de restrictions sociales, c'est avec plaisir que nous avons pu retrouver les enseignants, les enfants de l'école et leurs parents ainsi que les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Berson.

Collecte de bouchons en liège : des dons à foison !

Les bouchons de liège que vous avez apportés à la mairie ces trois dernières années nous ont permis de remplir 19 sacs (dont 13 de 100L).
Ces dons vont permettre de financer la recherche contre le cancer. Nous vous remercions de penser à mettre de côté ces bouchons lorsque vous ouvrez une bouteille de vin ou de champagne ; ce petit geste, répété à grande échelle, contribue à financer la recherche.

Point de collecte : accueil de la mairie.

Du côté de la bibliothèque

Plusieurs animations se sont déroulées ces derniers mois à la bibliothèque municipale.
Au cours de café littéraire, nous avons accueilli les autrices Soline Bourdeverre-Veyssiere le 27 octobre et Fanny Leblond le 03 décembre qui nous ont présenté leurs derniers ouvrages, ce qui a suscité de nombreuses questions des plus grands comme des plus petits.

Une nouvelle matinée jeux de société a eu lieu autour du thème du patrimoine, pour faire écho au parcours "Le chemin des écoliers de Berson en 1900".
Nous remercions toutes les personnes venues parcourir ce chemin le 21 novembre malgré la fraîcheur du matin. Merci aussi à l'association l'Atoll Errance qui, en collaboration avec les enfants de l'école et la mairie, a réalisé de beaux panneaux qui balisent désormais le chemin des écoliers.
Hervé Hirondelle, grâce à son orgue de barbarie et ses chansons françaises des années 1900, a réchauffé les coeurs le long du parcours ainsi que les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Berson avec des airs de cette belle époque.
Cette belle matinée fût clôturée par un moment de convivialité organisé par la municipalité.

Le traditionnel café littéraire spécial contes de Noël pour enfants a bien eu lieu cette année le 15 décembre. Nous remercions Julie DAVID qui nous a une fois de plus émerveillés avec de belles histoires de Noël, dont un kamishibaï et une petite scénette.

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

10 & 24 AVRIL

Elections présidentielles

12 & 19 JUIN

Elections législatives

Pour pouvoir voter dans votre commune de résidence aux élections 2022, vous devez vous inscrire sur les listes électorales **avant le vendredi 04 mars 2022**.
Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Pour vous inscrire, présentez-vous à la Mairie ou rendez-vous sur le site du service public (www.service-public.fr), onglet « service en ligne ». Les pièces à fournir sont :
- Le **Cerfa 12669*02** - demande d'inscription sur les listes électorales,
- Votre **carte d'identité en cours de validité** (prorogation des 5 ans prise en compte),
- Un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF, avis d'imposition ...).

Si votre enfant a 18 ans et qu'il a effectué son recensement à ses 16 ans dans la commune où il habite actuellement, il sera inscrit d'office par l'INSEE et recevra un courrier de la mairie demandant une copie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour valider son inscription ainsi qu'une attestation parentale (s'il habite chez vous).

Entretien sur le territoire de la commune

Un arrêté permanent concernant l'entretien des trottoirs et des plantations sur l'ensemble de la commune a pris effet le 1er décembre 2021. L'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Toutefois cela ne peut pas être réalisé par les seuls agents communaux. L'arrêté invite l'ensemble des citoyens à participer à l'entretien de Berson.

Vous pouvez retrouver cet arrêté en mairie ainsi que sur le site internet de la commune, dans les onglets "La Municipalité" et "Voirie".
Voici les points importants à retenir. Les propriétaires ou locataires sont tenus de :

- balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau,
- désherber par arrachage ou binage : les produits phytosanitaires sont strictement interdits,
- balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau et, en cas de verglas, jeter du sable devant leur habitation,
- ne pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite (largeur minimale de cheminement accessible de 1,40 mètre),
- ramasser et trier les saletés et déchets collectés : ne pas les pousser dans les réseaux d'eaux pluviales,
- tailler les haies à l'aplomb du domaine public : hauteur limitée à 2 mètres,
- élaguer les arbres et haies pour que rien ne dépasse sur la rue,
- déposer en déchetterie leurs rebuts : il est interdit de les brûler ou de les abandonner dans l'espace public, sur les chemins d'exploitation et les pistes forestières,
- ramasser les déjections de leurs animaux sur la voie publique, ainsi que dans les espaces verts publics,
- sortir les poubelles le matin et les rentrer le soir.

Assainissement collectif

Suite aux rappels de cotisation concernant l'assainissement collectif que certains parmi vous ont reçus en cours d'année, la mairie a engagé depuis plusieurs mois des discussions avec les gestionnaires concernés.

Afin de pouvoir apporter tous les éléments nécessaires et trouver un accord, la mairie se propose de regrouper l'ensemble des demandes pour ensuite négocier auprès des différents intervenants.

Si vous êtes concernés par cette situation, merci d'adresser par mail (population@mairieberson.fr) à la mairie vos coordonnées avec un petit mot d'explication de votre situation car chaque situation est un cas particulier à traiter.

Restaurant scolaire : prix du repas

Nous avions précédemment évoqué l'instauration d'une tarification sociale concernant le prix des repas du restaurant scolaire.
Voici le tableau tarifaire mis en place le 1er janvier qui favorise une grande majorité des familles :

	Quotient familial du foyer	Tarif du repas
Tranche 1	0 à 1500	1.00€
Tranche 2	1501 à 2000	2.70€
Tranche 3	>2000	2.85€
Tranche 4	QF inconnu	2.85€

Nous rappelons que le tarif maximal n'a pas augmenté.
Vous pouvez obtenir le quotient familial de votre foyer en faisant une demande à la CAF.

Marché de Noël

En dépit des nombreuses restrictions sanitaires, les marchés de Noël des 14 et 21 décembre ont été très appréciés des grands et des petits.

Le Père Noël nous a une nouvelle fois fait l'honneur de sa présence et, cette année, a invité des amis bien connus de tous... Un petit retour en enfance qui, nous l'espérons, vous aura fait plaisir.

La boîte aux lettres du Père Noël a reçu un franc succès et tous les courriers ont pu être expédiés au Pôle Nord. Nous espérons que notre cher Père Noël vous a bien gâté et qu'il ne s'est pas trompé lors de sa distribution de cadeaux !

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos commerçants du marché et du village, mais surtout nos professionnels de santé. Ils ont tenu bon tout au long de l'année en dépit des conditions sanitaires très difficiles.

Merci à notre Père Noël fétiche qui remplit son office avec cœur, même si sa barbe le démange et qu'il ne voit pas grand chose avec ses bouclettes blanches.

Merci aussi aux agents de la commune pour les différentes installations et fabrications réalisées pour la décoration.

Vous profitez des tours de calèche tant appréciés par les enfants grâce à Véronique Michelet, des Écuries de l'Oasis, qui tient à ce rendez-vous annuel et Cracky le poney, toujours fidèle et transformé en renne. Merci à tous deux.

Nous remercions enfin les membres de la commission municipale en charge de l'organisation et de l'animation du marché ainsi que toutes les personnes bénévoles qui se sont investies pour faire de ces journées un moment magique pour les enfants.

Ecole : distribution des cadeaux de noël 🎁

Lors de son passage sur le marché de noël, le Père Noël en a profité pour déposer à la mairie quelques friandises et des cadeaux pour les différentes classes de maternelle et d'élémentaire de l'école.

L'ensemble des présents ont été distribués et l'accueil chaleureux qu'ont reçu les lutins d'un jour et la sagesse dont tous les enfants (ou presque) ont fait preuve cette année, feront sans aucun doute revenir le Père Noël l'an prochain

Passation de pouvoir à l'Elysée

2022, année des présidentielles. Mais à Berson la passation de pouvoir c'est maintenant !

Arrivée sur la commune en 1994, la famille Rothfuss passe du statut de citoyen à celui d'acteur économique en 1998 avec le rachat du bar-tabac local : l'Elysée.
M. Rothfuss a la musique dans le cœur. Joueur émérite d'accordéon, il souhaite profiter de son installation pour faire renaitre la tradition du bal dans la grande salle qui jouxte le bar-tabac. Malheureusement ce projet, qui aurait rappelé aux plus jeunes d'entre nous une partie de leur jeunesse, n'a pas pu voir le jour, faute d'obtention des autorisations nécessaires.

C'est donc sans compter leurs heures que le couple s'investit dans son bar-tabac.

Commerce central, voire historique, de la commune, ils ont su lui redonner vie. Les plus fidèles clients savaient que dès 7h et jusqu'à 20h, souvent largement dépassées, ils y trouvaient de la lumière et donc le saint Graal.

Cette rencontre a été l'occasion de partager un dernier café sur le zinc, d'écouter quelques accords d'accordéon et de se dire un simple au revoir car M. et Mme Rothfuss restent fidèles à la commune où ils écriront les prochaines pages de leur vie après 23 ans de bons et loyaux services.

Le vélo et la musique pour monsieur, la maison et la marche pour madame, tous les deux ont désormais envie de prendre du bon temps et de profiter de leur famille.

La transition quant à elle fut rapide puisque les futurs repreneurs ont rallumé la lumière à la mi-janvier, le temps pour eux de prendre possession des lieux et d'y apporter leur touche personnelle.

Pour recycler de plus en plus... Trions de mieux en mieux !

Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets dans les bacs appropriés, et non à côté ou à l'abandon dans les fossés de la commune.

Nous vous remercions pour votre geste citoyen et éco-responsable !

Containers à verre :
- 5 Les Aboutets,
- 1 Rue de l'Eglise,
- Florimond-Ouest.

Une borne à textile est implantée Rue de l'Eglise à côté des containers à verre.

Ecole multisports

Les activités de l'école multisports commenceront le 24 janvier. Monsieur Lapierre, éducateur sportif, proposera aux enfants répartis en deux groupes le lundi et le vendredi, un programme varié :

1. Bilan de compétence :
motricité - sauter - courir - lancer
2. Sports collectifs :
ballon - handball - football - basket-ball
3. Course d'orientation - tir à l'arc - sensibilisation handisport

Voirie - Bâtiments

Réfection des toits : le toit du foyer rural qui fuyait depuis plusieurs années a été entièrement refait. il en est de même pour le toit du bâtiment de la garderie. Actuellement, plusieurs toits, souvent anciens, sont en cours de réfection.

Cimetière : le mur du cimetière qui cédait sur plusieurs parties a été refait et consolidé.

La rue de l'église : depuis le début de notre mandature, nous avons, à deux reprises, convoqué l'ensemble des acteurs intervenus sur la voirie de la Rue de l'Eglise afin que les assurances puissent supporter le coût de la réfection de celle-ci. Toutefois devant la lenteur et le résultat des deux conclusions d'expertise d'assurance, en accord avec le riverain principalement exposé, Monsieur le Maire a pris la décision de poursuivre par le biais de la justice les sociétés intervenantes mises en cause. Il a estimé que les bersonnais n'avaient pas à subir les coûts financiers des travaux de réhabilitation de la rue dues à des malfaçons suite aux travaux d'enfouissement de ligne qui ont provoqué l'affaissement de la route en 2019.

Rencontre avec les aînés

Les élus ont commencé leurs visites aux aînés afin de leur représenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Lors de ces moments d'échanges, les conseillers municipaux offrent un petit cadeau mais surtout du temps et de l'attention aux Bersonnais les moins jeunes. Françoise TREBUCQ est particulièrement engagée dans cette démarche, qui permet aux élus de rencontrer les plus fragiles malgré le contexte sanitaire.

Comité des fêtes

Après une année de reprise d'activité, le Comité des Fêtes de Berson tient à remercier l'ensemble des bersonnaises et bersonnais qui nous ont soutenus pendant nos manifestations. Malgré une conjoncture peu évidente, vous avez été nombreux à venir profiter des festivités et à faire en sorte que notre chère commune continue de vivre toute l'année.

Notre évènement majeur, la fête locale du week-end du 15 août, a connu un franc succès malgré les nombreuses innovations en réaction à la situation sanitaire. Nous vous prévoyons quelques petites surprises pour la prochaine édition.

L'ensemble des membres du comité des fêtes a également eu le plaisir de prêter main forte durant le festival Bières&Sons, organisé en septembre par la mairie.
Quelques évènements ont ensuite suivi, comme la sortie à l'Ange Bleu proposée aux enfants de la commune, qui s'inscrit dans une volonté du comité de diversifier les formats de manifestations mais aussi de toucher toutes les tranches d'âges. C'est pour cela que nous préparons un calendrier 2022, garni d'évènements de plus ou moins grande ampleur, afin de créer des instants de joie et de rencontre pour tous.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, tout le monde est le bienvenu au Comité des Fêtes et nous serions ravis de voir s'agrandir notre équipe.
Bonne année 2022 à toutes les Bersonnaises et Bersonnais et à très bientôt !
L'ensemble des membres du comité des fêtes.

Un salon du mieux-être à Berson !

Le premier salon du mieux-être de l'association d'Anglade « Mes Créas et Vous » se déroulera à Berson !
La radio "Radio Fréquence Bordeaux" et le Domaine Shanti lac, hébergements insolites et espace bien-être en Gironde, sont partenaires de cet événement.

Vous trouverez lors de ce week-end différents thérapeutes, des magnétiseurs, du massage hama assis, des médiums, des réflexologues, des lythotherapeutes, des boutiques ésotériques, des créateurs énergétiques... Vous pourrez vous restaurer sur place et une tombola sera organisée chaque jour.
Le samedi, l'EFS sera présent pour vous parler de l'importance du don du sang et vous proposer de fixer un rendez-vous pour les prochaines collectes de sang qui auront lieu dans le Blayais.
Différents points de collecte seront installés pour que vous puissiez y déposer des vêtements, des lunettes de vue, des bouchons de liège et des bouchons en plastique. Chaque objet est destiné soit à aider les plus démunis soit à être recyclé.
Venez nombreux découvrir l'univers des exposants !

Samedi 05 mars de 10h à 20h
Dimanche 06 mars de 10h à 18h

Pour toutes questions vous pouvez joindre la présidente de l'association, Aurore Metereau :
06 22 13 66 56 (privilégiez le contact par sms, vous serez recontacté en suivant)
mes.creas.et.vous@hotmail.com
Mes créas et vous by Aurore

F.C.P.E (Association des parents d'élèves)

Depuis le début de la pandémie, nous avons été contraints de mettre en pause certaines de nos actions. Nous avons pu toutefois continuer nos ventes de sapins, de chocolats, nos ventes de vin et chocolat chauds sur un marché de noël, distribution du calendrier de l'Avent...

Nous avons pu (ENFIN) reproposer aux enfants un atelier de noël, le 17 décembre dernier. Ils ont pu confectionner des cartes de noël et des décorations qu'ils ont suspendues à leur arbre de noël. Ils étaient, nous pensons, très contents de cette matinée (nous espérons autant que nous).

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous prêter main-forte ce jour là (Julie de l'école, Soline, Fabien, Dario, Marie-Claude, Marianne, Audrey, Louise et Enzo).
Sans vous, nous n'aurions pas assuré !

Outre les animations que nous organisons, la FCPE aide à financer les projets de l'école (nous avons pu financer 2 séances de cinéma sur les 3 des enfants en décembre dernier).

Mais en tant que représentants de parents d'élèves élus nous sommes aussi à l'écoute des parents, nous les représentons lors des 3 conseils d'école et nous tenons un rôle de médiateur auprès des différentes instances.
Notre priorité est le bien-être et l'épanouissement des enfants dans notre école.

Aussi n'hésitez à nous contacter, nous interpeller à l'école ou nous laisser un mot dans notre boîte aux lettres :

fcpeberson@yahoo.com
FCPE Berson

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux. Nous vous souhaitons de vivre de belles histoires en famille, comme autant de bonheurs à partager.
Prenez soin de vous.

Représentation : On a tous besoin d'un coach

L'esprit de troupe, les répètes, les fous rires... sont garantis, comme le proclame Gambri, une grande gueule sympathique dans "On a tous besoin d'un coach".
L'association bersonnaise Culture, Loisirs et Evasion, peaufine en ce moment son prochain spectacle, une pièce de théâtre inédite réunissant sept personnages hauts en couleur.

Qu'on se le dise, n'oubliez pas de bloquer cette date sur vos agendas : le **samedi 19 mars**, à 20H30 au Foyer rural de Berson.

A.C.C.A

Des membres de la société de chasse bersonnaise vident régulièrement les poubelles placées dans les bois. Elles sont destinées à recevoir uniquement les douilles des cartouches.

Ce ne sont pas des poubelles pour particuliers (la déchetterie reçoit les déchets ou les encombrants) et elles ne doivent pas non plus servir de "brasero".

Marchons nordique !

Pourquoi ne pas découvrir notre jolie commune et ses environs en marchant ?

Un nouveau rendez-vous est proposé le dimanche matin (deux dimanches par mois), par Laurent Beausoleil pour deux heures de marche nordique ou pédestre. Chaque séance propose un nouveau parcours de 6 à 10 km. Le parcours est reconnu la veille.

Vous avez envie de débuter cette activité ou bien vous venez de démarrer cette activité ? Félicitations ! C'est un des sports les plus bénéfiques et qui peut être pratiqué à tout âge.
Laurent vous apprendra le bon geste : la bonne marche nordique est celle où le pied qui se pose au sol est en opposition avec la main qui pique et pousse le sol. Le rythme est en moyenne de 5 km, mais l'allure n'est pas imposée ! Laurent ouvre la marche et Didier ferme la marche pour la sécurité de tous.

Des bâtons vous seront prêtés. Une bonne paire de chaussures, un vêtement de protection et une gourde vous seront nécessaires.

Vous pouvez retrouver ces propositions de randonnée sur la page facebook du club : assogymdeberson ou sur intra-muros Berson.

Les mots d'ordre : convivialité, décontraction et s'aérer !

Martine au 06 81 13 69 34
assogymberson@gmail.com
assogymdeberson

Centre Ganesh (Ahimsa Hatha Yoga)

Pour rappel, le prochain festival de yoga de l'association se tiendra le week-end du 25 et 26 juin 2022 à Berson, Fontaine du Mila (venir jusqu'au centre ganesh, au 9 ter les Landes et suivre le fléchage).

La programmation vous sera transmise dans la prochaine édition de la newsletter !

Venez apprendre à manier l'arme ultime du Jedi

L'héritage de la lumière, combat au sabre laser, vous propose un entraînement tous les mercredis de 19h00 à 21h00 au foyer rural.
Les séances sont ouvertes aux enfants à partir de 12 ans, aux adolescents et aux adultes.

Les séances comportent deux parties :
- préparation physique,
- maniement et technique de sabre /combat.

Il est possible de s'inscrire uniquement à la première partie ou aux deux. (cotisation adaptée). Deux séances d'essai sont possibles.

Pour nous contacter :
06 20 50 46 38
heritagelumiere.sabrelaser@gmail.com
@heritagelumiere.sabrelaser

Bonne année à tous et que la force soit avec vous !

Une centenaire à Berson !

Depuis le 20 décembre, Madame Renée ELIE est devenue notre nouvelle centenaire Bersonnaise.

Nous avons contacté aussitôt son fils afin de la rencontrer, mais étant données les conditions sanitaires actuelles, celui ci devait transmettre notre demande à la direction de la maison de retraite où réside Madame ELIE et nous contacter ensuite.

Nous espérons avoir l'autorisation bientôt.

Ecole : du nouveau matériel informatique

Les nouveaux équipements informatiques sont arrivés !

Trois T.N.I (tableaux numériques interactifs) ont fini d'équiper les classes élémentaires qui n'en avaient pas encore.
Des visioprojecteurs, des tablettes hybrides et un ordinateur portable utilisables par tous ont été mis à la disposition des enseignants et des élèves.

« Je ne retomberai jamais en enfance, j'y suis toujours resté !»

Citation de Walter Elias Disney

Newsletter n°3 - janvier 2022
Directeur de la publication : Sébastien TREBUCQ
Rédaction et mise en page : commission municipale
Les articles des associations sont rédigés par leurs membres
Impression : mcomm